




T@mT@m/CFTC.FAE

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat - 2bis, quai de la Mégisserie - 75001 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 cftcfae@free.fr  <http://www.cftc-fae.fr>  facebook.com/groups/CftcFAE

N°289 - Le 20 septembre 2013

Catégorie C : Un « replâtrage » en deux temps

Les premières négociations avec le Ministère de la Fonction publique ayant échoué fin juillet 2013 pour cause de désaccord concernant le reclassement des agents dans de nouveaux indices, le gouvernement a présenté deux nouveaux projets de grilles (voir PJ).

Ces propositions « à égalité d'échelon » devraient être appliquées en deux temps :

- 1^{er} janvier 2014 : 1 à 11 points d'indice majoré,
- 1^{er} janvier 2015 : 5 points supplémentaires.

Ce replâtrage améliore très légèrement la situation de nos collègues de catégorie C, mais nous revendiquons toujours une réorganisation de plus grande envergure avec la création d'un corps en trois grades et 35 à 40 points d'indice supplémentaires.

Maintenant le gouvernement va devoir aussi s'expliquer avec les collègues de catégorie B et A, qui pour l'instant ne voient rien venir d'autre que des impôts supplémentaires et une retraite qui s'éloigne pour tous !